



Opportunités fourragères dans le cadre de l'entretien de la haie

Certains ligneux (feuilles, jeunes branches des arbres et arbustes) sont une source de fourrages complémentaires. Ce document présente des pistes pour les valoriser en lien avec les travaux de gestion des haies.

Action n°1 : valorisation des coupes



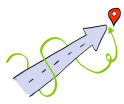
Périodes possibles

Après une coupe de branche (élagage, recépage et taille de formation).

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
		Repos végétatif			Montée de la sève			Floraison et fructification (récolte des arbres fruitiers)				Repos végétatif		
Sensibilité aux interventions	Arbres (risque d'affaiblissement)													
	Oiseaux, insectes (reproduction, nidification, alimentation)													
Règlementation					Interdiction de coupe du 16 mars au 15 août (PAC)									
Types d'interventions	Interventions ponctuelles sur le pied de haie enherbé (broyage ou fauchage au sol)													
	Coupe des jeunes pousses (taillages latéraux, tailles de formation des jeunes arbres)													
	Tronçonnage													

Sources :

- [Guide de gestion durable des haies - Chambre d'Agriculture Pays de Loire - 2020](#)
- [L'essentiel sur la haie - Collection Comprendre pour agir - OFB - Novembre 2023](#)



Critère d'entrée/sortie

Juste après la coupe.



Action à mettre en oeuvre

Faire consommer les feuilles, bourgeons, fruits des branches.




Point d'attention/facilitation

- ➡ Choisir la bonne période pour couper les branches en respectant la réglementation, la biodiversité et la physiologie de l'arbre.
- ➡ Faire tomber les branches du bon côté de la haie et de la clôture (partie prairie).
- ➡ Rassembler les branches une fois que les feuilles sont consommées pour faciliter les opérations de valorisation du bois par la suite (déchiquetage, façonnage bois bûche, utilisation en haie sèche...).
- ➡ Respecter le cycle de production de la haie : ne pas couper des branches sur une haie en régénération (sauf taille de formation).

Action n°2 : entretien du pied de la haie par des animaux

L'entretien regroupe habituellement les interventions ponctuelles sur le pied de haie enherbé (broyage ou fauchage au sol) et les coupes des jeunes pousses (tailles latérales). Il a pour objectif de contenir la haie en largeur.

 Les jeunes haies ou celles en renouvellement (4 premières années après un recépage, une plantation ou un abattage de hauts jets) sont particulièrement sensibles. Cette action est à éviter.



Périodes possibles

Toute l'année.



Critère d'entrée/sortie

Selon l'objectif d'entretien (nettoyage sous clôture, contenir la ronce...) et l'appréciation visuelle de la prairie (éviter le surpâturage).



Action à mettre en oeuvre

Adapter la clôture

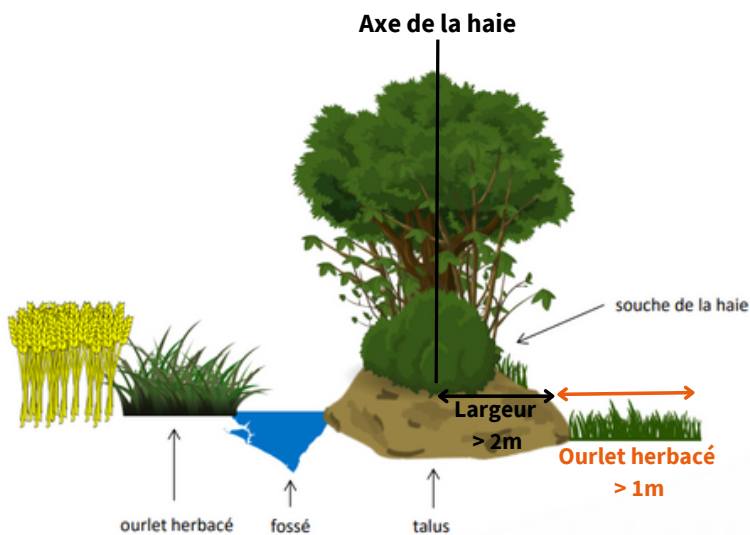
- ➡ Rendre la haie accessible aux animaux selon leur espèce et leur âge.
- ➡ Donner un accès suffisant pour l'entretien tout en limitant le piétinement.

Assurer une pression de pâturage suffisante de la ressource herbacée et arbustive pour inciter les animaux à consommer les ligneux

- ➡ Augmenter la durée de pâturage.
- ➡ Augmenter le chargement.
- ➡ Diminuer l'alimentation azotée apportée à l'auge.
- ➡ Positionner les points d'abreuvement et/ou d'affouragement près de la haie.



Nb : Exemples non exhaustifs. Il existe de nombreux moyens d'augmenter la pression de pâturage sur une ressource ciblée.



Point d'attention/facilitation

- ➡ Bien mettre en défens l'intérieur de la haie pour préserver sa pérennité.
- ➡ Respecter une distance de 2 m de part et d'autre de la haie pour clôturer et ainsi préserver sa ligne de vie.

Action n°3 : ouverture totale de la haie à l'abrouissement



Périodes possibles

Uniquement avant une opération lourde sur la haie (recépage, abattage de haut jet).



Critère d'entrée/sortie

Avant l'action de coupe et sur une courte durée (quelques jours) pour éviter que le piétinement ne dégrade le système racinaire.



Action à mettre en œuvre

- ➡ Enlever les clôtures.
- ➡ Une veille régulière (quasi quotidienne) permet d'ajuster la durée d'accès à la haie et de contrôler l'impact du piétinement (portance du sol suffisante). Le système racinaire de la haie doit être en capacité de soutenir le renouvellement de la partie aérienne. Une fois le critère de sortie atteint, les animaux seront retirés et une opération lourde sur la haie pourra être mise en œuvre.
- ➡ Assurer une pression de pâturage suffisante de la ressource herbacée et arbustive pour inciter les animaux à consommer les ligneux.



Impact du piétinement sur les racines d'un arbre



Haie traversée en permanence par des bovins (absence de clôture) avec un système racinaire en début de piétinement



Point d'attention/facilitation

- ➡ Si vous êtes engagé·e dans un programme de gestion des haies, bien vérifier que cette pratique est autorisée.

CLIMATVEG : UN PROJET SUR LES ADAPTATIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

➔ Un projet multi-partenarial de quatre ans (2021-2024).

Piloté par Végépolys Valley et financé par les régions Pays de la Loire et Bretagne ainsi que l'ADEME. Il a pour but de comprendre à l'échelle de l'exploitation et du territoire les enjeux des futures modifications du climat pour les filières agricoles. Il vise aussi à étudier des solutions d'adaptation et d'atténuation des impacts du changement climatique.

➔ Un projet qui s'intéresse aux différentes fonctionnalités de l'arbre.

Les résultats présentés dans ce document sont issus du travail engagé dans le sous-projet 2.5.b "Penser la place de l'arbre comme une ressource fourragère complémentaire" entre les CIVAM des Pays de la Loire et la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, avec la ferme expérimentale des Etablières.



Contacts

CIVAM de Loire-Atlantique

02 40 14 59 00
info@civam44.org

CIVAM Agriculture Durable de la Sarthe

07 54 36 77 46
civamad72@civam.org

FRCIVAM Pays de la Loire

02 40 72 65 05
frcivampdl@civam.org

CIVAM Agriculture Durable de Mayenne

02 43 49 00 54
civamad53@civam.org

GRAPEA - CIVAM de Vendée

02 51 47 96 46
grapea85@civam.org

CIVAM Agriculture Durable du Maine-et-Loire

02 41 39 48 75
civamad49@civam.org

Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

sixtine.fauviot@pl.chambagri.fr
simon.logerais@pl.chambagri.fr

Financiers



Rédaction : Roxane Rugeon, Tiphaine Terres, Louise Leprovost, Maëllie Lottier, Coraline Franceschi, Simon Logerais, Sixtine Fauviot et Lionel Magnin,
Mise en forme : Chrystelle Bidau
Crédit photos : CIVAM des Pays de la Loire

Décembre 2024